

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 67 (1922)
Heft: 2

Artikel: Désarmement?
Autor: Knapp
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Désarmement ?

Le colonel Peter Sarasin, dans un article du *Journal militaire suisse*, demande le désarmement et la réduction des dépenses militaires ; il ne formule pas de propositions précises ; il se borne à invoquer la situation politique générale et l'état précaire des finances de notre pays.

La question est délicate ; les officiers surtout ne devraient se servir qu'avec circonspection du terme *désarmement*. Nous savons par expérience que, lorsque nous l'employons, la propagande antimilitariste interprète notre opinion dans un sens qu'elle ne comporte pas, et s'empare avec joie de notre dire à l'appui de ses arguments.

Si le colonel Sarasin, comme officier, préconise le désarmement, je me permettrai, en cette même qualité, de demander si « nous n'avons pas déjà désarmé pour des raisons d'économie, et cela d'une manière qui soulève de graves objections pour la force défensive de notre armée ? »

Les cours de répétition prévus par la loi ont été suspendus pendant trois ans ; on n'y est revenu qu'en 1921, avec des effectifs très réduits. La landwehr n'a pas été appelée depuis plus longtemps encore. De sévères exigences sanitaires ont fortement diminué le recrutement. Même pendant les écoles de recrues, un grand nombre de jeunes gens ont été renvoyés chez eux pour raisons de santé, tout cela afin de ne pas dépasser nos crédits limités. De même, on a réalisé des économies sur les cours de répétition dans une proportion certainement nuisible à l'instruction. Est-ce vraiment le moment de demander davantage ?

La réorganisation de notre armée est nécessaire ; la solution n'est pas encore intervenue, mais on y travaille sérieusement ; permettra-t-elle, cependant, de faire des économies tout en maintenant notre armée assez forte pour que nos voisins continuent à y voir un facteur sérieux ? Je crois que ce ne serait possible qu'en abolissant le service obligatoire et en

créant une armée de mercenaires, moins forte en nombre, mais mieux équipée et instruite.

Mais pouvons-nous le faire ? La majorité de notre peuple le voudrait-elle ? J'espère, je suis persuadé que non.

Il me semble que cette importante question est envisagée d'un point de vue trop étroitement militaire par les uns, et par les autres d'un point de vue trop exclusivement financier. On oublie l'immense valeur éducatrice qu'a pour le peuple entier l'instruction militaire. Très souvent, au service militaire, le jeune homme apprend à connaître pour la première fois l'obéissance, la ponctualité, la propreté ; il doit s'habituer aux fatigues et à la domination de soi-même ; il porte un même uniforme que les jeunes gens de toutes les classes de la population ; il apprend et met en pratique avec eux la camaraderie. Même si la sécurité de la patrie n'était pas en jeu, et uniquement pour ces raisons d'ordre éducatif, nous devrions avoir une sorte de service militaire. Comme souvent, une fois le service obligatoire aboli, nous découvririons sa réelle valeur. Tout Suisse est tenu au service militaire : cette antique norme de notre constitution ne doit pas être jetée d'un cœur léger au vieux fer.

Tout le monde estime naturel, et c'est justice, de consacrer des centaines de millions par an à nos écoles ; mais s'il s'agit de l'éducation de nos jeunes gens au service militaire, on déclare la dépense inutile ! Il serait grand temps que les officiers, les Chambres et le peuple se souvinssent de l'importance du service militaire comme instrument d'éducation, et qu'il n'est nullement une « école du meurtre ». Si nous voulons conserver le service obligatoire et général, il me semble impossible de réduire le budget davantage.

Aussi bien la somme de 80 millions qu'il prévoit conduira-t-elle vraiment notre patrie à la ruine ?

Constatons d'abord que cet argent reste entièrement dans le pays ; il fournit du travail à nos usines et du pain à nos ouvriers. En outre, bonne partie de cette somme est appliquée à l'augmentation considérable de la solde ; elle revient ainsi à la communauté. Nous doutons que ces dépenses puissent hâter, ne fût-ce que de peu, la ruine de la patrie.

Mais puisqu'on continue à le prétendre qu'il me soit per-

mis de citer un autre chiffre, qui jette sa lumière sur notre véritable situation financière.

Notre pauvre peuple suisse, en train de se ruiner par des charges militaires inouïes, dépense, au dire de M. le conseiller fédéral Musy, un milliard par an en alcool et tabac. Point n'est besoin d'être abstinente ou non-fumeur pour trouver cette somme exorbitante ; or, je n'ai jamais entendu un de nos anti-militaristes prédire à cause d'elle la ruine de notre patrie.

Nous buvons et fumons, sans que cela soulève d'objections, pour 1000 millions par an. Et quand nous voulons affecter 80 millions, c'est-à-dire 8 pour cent de cette somme à notre armée, à notre indépendance, on crie à l'exagération et à la ruine. Nos démagogues devraient toucher du doigt notre vraie plaie économique et montrer où les impôts pourraient être fortement augmentés sans danger. Il est vrai que ce serait se rendre impopulaire, tandis qu'en discourant contre l'armée on se fait bien voir !

Soyons francs, et cessons de nous plaindre de notre triste situation, aussi longtemps que nous pouvons supporter le fardeau de tant de dépenses de luxe ! Il n'est pas nécessaire pour cela de se dissimuler le sérieux de la situation.

Le but du présent article n'est pas de formuler des propositions concrètes. Mais il faut se rendre compte d'une chose : nous devrons, avant tout, nous décider pour le maintien ou la suppression du service obligatoire pour tous. Alors seulement, et après étude complète de cette question importante, nous pourrons rechercher les moyens de réorganiser notre armée en réduisant autant que possible les dépenses. Il faudra du temps et du travail. Nous voulons et devons collaborer à cette tâche, mais gardons-nous de répandre des mots et des axiomes qui fournissent des arguments à nos adversaires et compromettent notre cause.

Mieux vaut, plutôt que de croire aux prophètes modernes, profiter des leçons de l'histoire, sûre éducatrice de l'humanité. Nous apprendrons que les peuples disparaissent infailliblement, qui négligent leur force défensive pour cultiver la mollesse et l'égoïsme au lieu de l'esprit de sacrifice et d'abnégation.

Col. KNAPP

Commandant de la 22^e brig. d'inf.